

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 07/11/2023
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 07/11/2023
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 104
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20231030-2023OCT30_471-DE
	3.1.1	Acquisition de biens immobiliers

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

8

Séance Publique ordinaire du **30 octobre 2023**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le trente octobre à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 20 octobre 2023, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mme Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Muriel AVID
Mme Sylvie COLAS
M. Loïc DÉSANGLES
Mme Claire TRAMOND

Ont donné procuration :

Mme Muriel AVID à Mme Corinne QUEVILLY
Mme Claire TRAMOND à M. Éric MATTIUSI

N'ont pas pris part au vote : Mme Danièle LAPORTE

Secrétaire : M. Frank GOBBATO

Objet : Acquisition d'une bande de terrain appartenant à l'indivision JACOB pour la création d'une voie de secours pour la Gendarmerie – ajout dans l'acte d'une servitude de passage sur la propriété de l'indivision BIANCO et celle de Mme FAGET Julianne

RAPPORTEUR : Jean-Yves DELACOSTE, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, de l'habitat et de la mise en valeur du patrimoine historique du bâti

Par délibération en date du 28 novembre 2022, le conseil municipal a décidé d'acquérir auprès de l'indivision JACOB, les parcelles cadastrées BV 599 et BV 602 d'une contenance respectivement de 293 m² et 22 m², pour un montant de 3 600,45 €.

Cette bande de terrain devant servir d'issue de secours à la gendarmerie devra sortir sur la propriété de l'indivision BIANCO et de Mme FAGET Julianne comme indiqué en jaune sur le plan annexé à la présente délibération.

Il convient donc d'ajouter dans l'acte que cette servitude est consentie temporairement, tant qu'existera la gendarmerie à son emplacement actuel, elle s'éteindra de plein droit le jour où la gendarmerie viendrait à fermer ou à être délocalisée.

Aussi, si une nouvelle occupation de ces locaux exigeait une issue de secours, un nouveau droit de passage serait examiné par les parties.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant, dont le projet est annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Frank GOBBATO



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 7 NOV. 2023 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 7 NOV. 2023